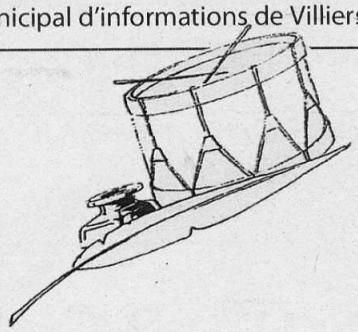


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



JUIN 2012
N° 58

Le mot de madame le Maire

La réunion publique du 8 juin a permis d'aborder deux points importants des choix du Conseil municipal :

Les logements sociaux
OPH 77 a présenté le dossier qui avait déjà été démarré avec l'OPAC en 2008. Une douzaine de logements seront créés dans les deux bâtiments des 1 et 2 de la rue Gabriel Bachet. Si beaucoup trouvent à se loger dans le secteur privé comme locataire ou comme propriétaire, beaucoup d'autres, malgré un emploi stable, n'ont pas les revenus suffisants pour se loger dans le secteur privé. Comme chacun le sait, à Villiers comme en région parisienne, le prix du m^2 a augmenté plus que l'évolution des salaires.
Pour simplement stabiliser le nombre d'habitants, maintenir le commerce local et les services publics (agence postale, école...), il est important de permettre à ceux qui cherchent un logement, à ceux qui décident de rester à Villiers de pouvoir choisir notre village. Les travaux commenceront en 2013.

L'éclairage public
C'est 38 % de la facture électrique de la commune. La plupart de notre éclairage est obsolète excepté autour de l'église. L'éclairage public est la première source de pollution lumineuse au monde, a un impact important sur le monde animal et végétal. Les normes européennes, les articles du Grenelle 2 nous demandent de revoir cette situation. Nos actions ont déjà commencé et vont se poursuivre dans les années qui viennent : arrêt de l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin, changement des boules lumineuses du foyer, changement des ampoules en les remplaçant par des lampes à sodium haute pression. En conséquence de ces actions, l'économie réalisée nous permettra de financer ces évolutions.

Les journées s'allongent, le mercure monte, les rires et les bonnes odeurs dans les jardins accompagnent les ballades dans notre village, tout cela sent bon l'été. Période propice des rencontres et moments de convivialité entre voisins, avec les amis et les familles, veillons à garder intact notre sens du partage, de l'entraide, ciment indispensable à la vie du village. Au travers de nos associations, des différentes animations ou rencontres culturelles, il y a des personnes qui s'activent tout au long de l'année pour notre bonheur à tous.
L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour leur exprimer nos remerciements.

Nous vous donnons rendez-vous le 14 juillet sous les tilleuls pour un moment de convivialité.
Je vous souhaite de profiter pleinement de chaque instant sous le soleil de l'été !

Brigitte Delahaye Audrain

Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Ici la Terre	Page 12
Conseil municipal du 9 décembre 2011	Page 2	Ce qui s'est passé	Page 13
Infos commune	Page 6	Evènements à venir	Page 15
Du côté des associations	Page 8	Nos joies, nos peines	Page 16
Expressions Villaronnes	Page 9	Agenda	Page 16

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Annie Union
Mise en page : Dominique Ceraudo
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2012

Présents : Brigitte Delahaye Audrain, maire ; Marie-France Champion, Michèle Ferré, Françoise Hubert, adjointes ; Mireille Permanyer, Jean-Michel François, Bernard Leroy, Ludovic Jeannotin, Paul Shelton, Yves Lechevallier, Conseillers.
Absent excusé : Alain Quantin
Absents : Alain Champion, Marc Rousseau
Secrétaire : Marie-France Champion

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil municipal du 19 mars 2012.

DÉLIBERATIONS

Location des locaux de l'annexe du foyer rural pour le regroupement pédagogique intercommunal concernant la restauration scolaire

Françoise Hubert expose la situation : les locaux utilisés par le RPI dans le cadre de la cantine scolaire ne font pas partie des bâtiments du regroupement pédagogique intercommunal. Suite à la demande de la commune de Villiers-sous-Grez, les locaux feront l'objet d'un contrat de location.
Surface des locaux 145 m² à 8 € le m² = 13 920 € par année.
Le Conseil vote à l'unanimité.

Plan local d'urbanisme : disposition concernant la zone agricole (zone A)

Le Conseil pouvait choisir entre le fait de rendre cette zone inconstructible ou permettre la construction de hangars et bâtiments agricoles. Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise l'implantation de bâtiments agricoles (hangars...) dans cette zone. Cette décision sera transmise à monsieur Mahot du CDHU qui élabore notre Plan Local d'Urbanisme.

Les budgets primitifs eau et assainissement (en €)

Eau	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	59 408,45	59 408,45
Investissement	108 959,80	108 959,80

Voté à l'unanimité

Assainissement	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	169 051,82	169 051,82
Investissement	188 848,10	188 848,10

Voté à l'unanimité

Vote du taux des 4 taxes

	Taux 2011	Taux 2012 hors communauté de communes	Baisse en %	Taux 2012 avec communauté de communes
Taxe d'habitation	16,90 %	16,56 %	-2,00 %	17,201 %
Foncier	15,66 %	15,35 %	-2,00 %	15,947 %
Foncier non bâti	45,53 %	44,62 %	-2,00 %	45,07 %
Contribution foncière des entreprises	19,29 %	18,90 %	-2,00 %	19,60 %

Voté à l'unanimité.

La création de la communauté des communes « Les Terres du Gâtinais » entraine des charges budgétaires supplémentaires. En ce qui concerne Villiers-sous-Grez, après plusieurs simulations, le Conseil a choisi de pénaliser le moins possible les Villarons et de ce fait augmente de 4 % les taux.
La commune prend en charge la moitié de cette augmentation soit 2 %, dont vous avez pu voir le tableau ci-joint, en comparant les taux 2011 et les taux 2012.

Dans le contexte actuel difficile pour beaucoup, la volonté du Conseil municipal était de ne pas augmenter les impôts locaux, la situation actuelle nous a amenés à revoir la situation de principe :
La communauté de communes « les Terres du Gâtinais » a vu le jour au 1er janvier 2012. Le budget de cette intercommunalité nécessite une participation de chaque commune. Le Conseil de la communauté de communes a décidé d'adopter la fiscalité additionnelle sur les quatre taxes et a voté pour l'année 2012 les taux comme suit :
Taxe d'habitation : 0.641 %, Foncier Bâti : 0.597 %, Foncier non bâti : 1,45 %, C.F.E : 0,77 %, ce qui veut dire que la commune de Villiers aura à sa charge un montant d'environ 17 600 €.
Seront pris en charge par l'intercommunalité les subventions à l'ESF et à l'ACAD.
Nos marges de manœuvre budgétaires sont trop limitées pour pouvoir assumer cette somme importante sans répercussion sur chacun de nous. Nous avons donc décidé que la moitié serait financée par la commune via une baisse des 4 taxes communales, et l'autre moitié par les habitants.

Budget primitif de la commune (en €)

Commune	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	518 936,00	542 968,00
Investissement	345 459,80	345 459,80

L'excédent de la section fonctionnement est viré à la section investissement.
Budget voté à l'unanimité.
L'intégralité des budgets communaux est consultable en mairie.

Subventions aux associations (en €)
Les subventions ont été attribuées selon le nombre de Villarons faisant partie des associations et en fonction des animations ou services proposés.

Les amis du patrimoine	200
Gymnastique volontaire Bourron	150
Boulistes Villiers-sous-Grez	50
Tennis club Villiers-sous-Grez	600
Jeunes sapeurs pompiers	150
Sauvebois dont cotisation	250
Amicale des aînés ruraux	100
Anciens de l'école	100
DDEN	50
UNSS collège Blanche de Castille	50
FNACA	50
Club des sages	100
Amicale Villaronne	2 200
Bibliothèque	1 200
Le coq chantant	300
Coopérative scolaire école maternelle	250
Coopérative scolaire école élémentaire	350
Théâtre du Barouf	100
Grand parquet endurance	50
Amicale des anciens Villiers-sous-Grez	100
Pro quartet	100

Ces subventions sont votées à l'unanimité.

Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
Le CAUE s'inscrit dans une mission de service public. Il a un rôle de conseil auprès des collectivités territoriales et des particuliers. Cette année, nous avons fait appel à leurs services pour le projet de commerce de proximité de la commune et en avons été satisfaits.
0,15 € x 780 habitants = 120 €
Vote à l'unanimité.

Adhésion à Sauvebois
Le Conseil après en avoir délibéré renouvelle l'adhésion de 100 € pour l'année 2012.

Adhésion Tourisme 77
Le Conseil après en avoir déliré renouvelle l'adhésion de 70 € pour l'année 2012.

Location de la salle du foyer rural à un parti politique
Suivant les disponibilités du foyer rural, le Conseil vote à l'unanimité le prix de location du foyer rural pour une soirée au tarif de 150 €.

INFORMATIONS

Plan communal de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
Après vérification du premier projet rédigé par ACF, Brigitte Delahaye Audrain a fait remonter les remarques émanant du Conseil municipal : les rues au nord du village n'étaient pas mentionnées. Une 4ème tranche a été rajoutée s'élevant à 27 100 €. Le coût total estimé de l'opération s'élève à 150 000 €. Nous envisageons de réaliser les points urgents mentionnés dans l'étude à savoir des traversées de chaussées.

Stade de Villiers-sous-Grez : terrain de foot
Madame le Maire informe que la subvention demandée par la commune par l'intermédiaire de l'ESF auprès du Conseil général a été accordée pour un montant de 5 972 €. Cette subvention n'est pas à la hauteur de nos espérances puisque de 40 %, elle est passée à 20 %. Le changement des règles a eu lieu le 17/10/2011 après la dépose du dossier. L'ESF est en train d'étudier la possibilité de prendre en charge la différence soit 5 600 €.

Prix de l'eau en 2011 par Eau Seine Normandie
Le prix moyen de l'eau s'établit à 3,72 € par m^3.

Marché Place des 3 Tilleuls
Le poissonnier ne viendra plus. Mais un très bon marchand de fromages s'est installé.

Branchements en plomb
Les travaux commenceront le 14 mai 2012 et seront effectués rue de Larchant et rue de Nemours.

Éclairage public
Lors de notre prochain Conseil, nous travaillerons précisément sur ce point. Suite aux réunions avec le PNR et la commission villaronne et aux différents contacts pris avec des sociétés d'éclairage public, Michel Union nous présentera la synthèse de l'étude.

La séance est levée à 23 heures 30.

Compte rendu du Conseil municipal du 14 mai 2012

Présents : Mme B. Delahaye Audrain, maire ; Mmes M.-F. Champion, M. Ferré, F. Hubert, adjointes ; MM. B. Leroy, J.-M. François, A. Quantin, L. Jeannotin, P. Shelton, conseillers.
Absents excusés : Y. Lechevallier (donne pouvoir à F. Hubert), M. Permanyer (donne pouvoir à M. Ferré).
Absents : A. Champion, M. Rousseau.
Secrétaire : M. Ferré.

Approbation du Conseil du 12 avril 2012. Aucune remarque.

DÉLIBERATIONS

Éclairage public

M. Michel Union expose le travail de la Commission Énergie à laquelle il participe au niveau de la commune et comme représentant de la commune au PNR. Pour Villiers (comme pour les communes voisines) il est vital de réduire la facture d'électricité concernant l'éclairage public. La Commission rappelle les impératifs à respecter dès 2015. L'état des lieux de l'éclairage public à Villiers montre un matériel non conforme aux normes actuelles et grand consommateur d'énergie. La pollution lumineuse est également évoquée. Des solutions à ces problèmes sont étudiées et exposées sur un tableau comparatif, il ressort de cette étude que l'éclairage SHP (Sodium Haute Pression) serait satisfaisant. Des aides financières sont possibles, venant du PNR ou de l'ADEME. Pour cela, bien sûr, des règles sont à respecter, comme l'arrêt de l'éclairage nocturne, le remplacement de lampadaires à vapeur de mercure de 125 W par des SHP 70 W, ainsi que celui des horloges actuelles par des horloges astronomiques. La question de l'arrêt de l'éclairage nocturne est discutée, il est décidé d'éteindre de minuit à 5 h du matin. M^me^ le Maire prendra un arrêté dans ce sens. Le Conseil opte pour les aides du PNR.

Démission de M. Roger Magert

Elle est acceptée par le préfet. Le Conseil se pose la question sur le nombre d'adjoints. Vote unanime pour trois postes d'adjoints au maire.

ESF

Comme il a été annoncé au Conseil municipal du 12 avril 2012, la subvention du conseil général a baissé. L'ESF propose alors de passer une convention entre la commune de Villiers et l'ESF sachant que de nombreux travaux ont déjà été faits par Villiers. Ils vont être chiffrés et l'ESF s'engage à régler la somme estimée (travaux et temps de travail des employés communaux) ainsi que les fournitures. Vote à l'unanimité.

Branchements plomb

36 branchements sont à changer rue de Larchant et rue de Nemours. Les travaux démarreront le 15 mai 2012. Compte tenu des prix actuels intéressants, le Conseil s'interroge sur le bien-fondé de réaliser la totalité des travaux (il reste 147 branchements à faire). Nous avons la possibilité d'obtenir un prêt à taux zéro sur la moitié du budget par l'Agence de l'eau mais pour cela, il faut que tout soit fait avant fin 2013. L'appel d'offres se fera en septembre. Vote à l'unanimité.

Filière bois (Gâtinais bois énergie)

Le PNR travaille sur une filière bois fournissant du bois de chauffage pour des chaudières spéciales intéressant les collectivités mais aussi les particuliers. Actuellement cette nouvelle Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée (SCIC) et à capital variable met en place ses statuts et fait appel aux communes et aux particuliers pour financer ce projet en proposant des « parts » au prix de 100 € la part. Dans une SCIC, les collectivités ne peuvent pas détenir plus de 20 % du capital. Les petites communes comme Villiers ne peuvent en acquérir que 4. Le Conseil discute de la bonne opération pour la commune et vote à l'unanimité pour l'achat de 4 parts maximum.

INFORMATIONS

OPH 77

Le permis de construire a été déposé. Un représentant de l'OPH 77 sera présent à la réunion publique du 8 juin au foyer.

Tribunal pour enfants

Un courrier de M. Valletoux nous annonce que la chancellerie a donné son accord pour l'aménagement en bureaux de l'ancienne prison de Fontainebleau.

La mission locale de Nemours a adressé un courrier à M^me^ le Maire et lui demande de régulariser notre participation. Madame le Maire rappelle que la contribution financière est à libre participation des

communes. Sachant que peu de jeunes de Villiers sont concernés par cette structure, Mme le Maire et le Conseil jugent cette remarque mal venue.

Madame Poulain remercie la mairie pour son soutien lors du décès de son mari, notre regretté Michel Poulain.

Les Commissions

Les divers projets avancent, des rendez-vous sont pris pour différentes actions :

- le CCAS se réunira en juin,
- au foyer, la porte du fond, la porte d'entrée et la trappe de fumée pourraient être remplacées ; des devis ont été demandés.
- le Salon du Livre a été un succès,
- le concert Buzztown a dégagé un bénéfice,
- la Communauté de Communes progresse (vous aurez un article sous peu sur son activité).

Fin de la séance à 23 h.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : LES TERRES DU GÂTINAIS

Histoire de l'intercommunalité

L'organisation administrative de la France est unique en Europe avec sa division en 36 000 communes (parfois de taille et de population très réduites). Ne pouvant supprimer cet échelon administratif de la vie locale, auquel les citoyens sont très attachés, le législateur a rendu possible l'association de plusieurs communes dans le cadre de la gestion des services à la population, pour permettre une meilleure efficacité et, à un moindre coût, à lutter contre l'émiettement communal. Dès la fin du XIXe siècle, les représentants de la nation imaginent le premier outil de l'intercommunalité : les Syndicats à vocation unique (SIVU) , mais c'est à partir de 1950 et surtout entre 1990 et 2000 que leur situation évolue.

Instituée en 1992 et précisée par la loi Chevènement, la Communauté de communes est considérée comme un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle doit être d'un seul tenant, sa création revient à l'initiative des élus ou s'effectue sur incitation du préfet, représentant de l'Etat.

Les statuts de la Communauté définissent ce qui ressort de la compétence communautaire et de celle des communes. La Communauté a des compétences obligatoires comme l'aménagement de l'espace, les actions de développement économique et une ou plusieurs compétences optionnelles. Pour les autres domaines, le conseil municipal de chaque commune conserve ses prérogatives, mais il est dessaisi des domaines transférés.

La Communauté possède son propre budget construit sur le modèle de celui des communes.

L'Assemblée ou conseil communautaire doit comporter au moins un délégué par commune, désigné dans chaque commune au sein du conseil municipal.

Les décisions prises au sein du conseil communautaire doivent être acceptées dans les différents conseils municipaux qui délibèrent et votent pour ou contre. L'Assemblée doit se réunir au moins quatre fois par an.

Les Terres du Gâtinais

Dès septembre 2008, une réunion se tient à Tousson, les maires du canton (et un représentant) discutent de ce projet. Les avis sont très partagés sur la nécessité de créer une communauté de communes, sachant que nos syndicats fonctionnent plutôt bien. Très vite il semble évident qu'en haut lieu, tout soit déjà décidé, la pression des préfets et sous-préfets est

réelle.
En juin 2009, à Buthiers, M. F. Chénaud (du service de la Caisse de dépôts et consignations) rappelle les fondamentaux de l'intercommunalité. Il précise l'intérêt de cette union et nous explique qu'un bureau d'etude est nécessaire à l'élaboration du projet. Date de réunion est fixée au 9 juillet 2009 à La-Chapelle-la-Reine.
Toujours à La-Chapelle une réunion se tient le 15 décembre 2009, le projet prend forme, poussé par la date limite fixée par le préfet : 2011. La Communauté se détermine elle-même pour 2011, dans le cas contraire, le préfet décide du périmètre le plus logique !
La procédure de création, les modes de fonctionnement et le financement sont donc étudiés par les maires et représentants présents.
Le 27 janvier 2010 un cadre de travail est proposé aux communes, des rendez-vous sont pris à Buthiers sur deux jours pour les maires ou représentants pour mieux intégrer des questionnaires à remplir par les communes pour le 22 mars. Les grandes lignes portent sur le développement économique, l'aménagement de l'espace, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la voirie, les équipements culturels, sportifs et scolaires et enfin l'action sociale.
Le 6 octobre 2010 le nom de la Communauté est revoté, le nom retenu est Terres du Gâtinais.
Le 7 octobre à Tousson, de nombreux points sur les compétences de la Communauté sont débattus.
Le 20 octobre 2010 à Achères, les communes votent pour la fiscalité de la Communauté , après une intervention du sous-préfet et de M. Formont (du Trésor Public de La-Chapelle-la-Reine).
Après de nombreuses hésitations deux communes (Larchant et Recloses) décident de ne pas intégrer la Communauté autour de La-Chapelle-la-Reine, les personnes présentes le regrettent et ne comprennent pas vraiment ce choix connaissant le passé commun des villages du canton de La-Chapelle-la-Reine...
Larchant opte pour la Communauté de St-Pierre-lès-Nemours et Recloses se tourne vers Fontainebleau.
Le 9 novembre 2011, à Noisy-sur-Ecole, on fixe les dates à respecter pour la reconnaissance des Terres du Gâtinais par le préfet.
Le 10 janvier 2012, à Boissy-aux-Cailles, on vote pour un local (bureaux et salle de réunion) pour la Communauté. Le choix porte sur un local à La-Chapelle, près de la gare (nombreux travaux en perspective) et un local, toujours à La-Chapelle, au centre ville, ancien garage Renault (travaux peu importants et pris en charge par le propriétaire), les deux pour un loyer identique. Le local centre ville l'emporte à l'unanimité.
Le 5 mars 2012 à Boissy-aux-Cailles, différents points sont précisés : vote du budget communautaire primitif 2012, choix de la fiscalité et vote des taux pour 2012, vote des subventions, fixation du niveau des indemnités du président et des vice-présidents, création d'un poste d'attaché (catégorie A), recrutement d'un agent temporaire catégorie A et d'un agent temporaire catégorie C, adhésion au SMEP de Fontainebleau, création des commissions.

La Communauté de communes se compose ainsi : elle a pour président M. Bouteille (maire de Boissy), M. Duvauchelle 1er vice-président (adjoint à La-Chapelle), M. Bournery 2ème vice-président (adjoint à Noisy). Villiers est représenté par Mmes Delahaye Audrain et Ferré.

Les commissions ont déjà travaillé sur les dossiers proposés : Mme Delahaye Audrain : commission aménagement de l'espace, économie et communication ; Mme Ferré : commission solidarité, M. Lechevallier : commission sport culture transports.
Des informations sur les travaux de la Communauté de communes seront données régulièrement avec le Plume-Tambour.

Michèle Ferré

Du Côté des Associations



CALENDRIER 2012 DE L'AMICALE VILLARONNE

Chaque mois de l'année, l'Amicale organise au moins une manifestation. Comme vous pouvez le remarquer de nombreuses activités sont proposées aux Villarons sans participation financière ceci, en partie, grâce à la subvention municipale pour laquelle le Conseil est remercié.

Dimanche 8 janvier 2012 : sortie au cirque (car gratuit, places offertes aux enfants)
Mardi 21 février 2012 : Mardi Gras (offert aux enfants)
Dimanche 25 mars 2012 : Printemps des Poètes (gratuit)
Vendredi 20 avril 2012 : loto de Printemps
Dimanche 29 avril 2012 : brocante
Samedi 12 et dimanche 13 mai 2012 : Salon du Livre (entrée libre)
Dimanche 3 juin 2012 : sortie à Giverny (car gratuit)
Samedi 14 juillet 2012 : repas champêtre
Dimanche 26 août 2012 : brocante des Aînés
Samedi 22 ou dimanche 23 septembre 2012 : fête de l'automne (gratuit)
Dimanche 28 octobre 2012 : loto
Dimanche 11 novembre 2012 : bourse aux Plantes (gratuit)
Dimanche 25 novembre 2012 : sortie Théâtre (car gratuit)
Samedi 1er et dimanche 2 décembre 2012 : marché de Noël (entrée libre)
Dimanche 16 décembre 2012 : Noël des enfants (spectacle offert aux enfants)

Roger Magert, président de l'Amicale villaronne

LE T.C.V. SE SOUVIENT.....

Depuis le début de l'année le tennis Club de Villiers-sous-Grez a perdu deux amis.
Ce fut d'abord en janvier Bernard Viron qui nous quitta puis récemment Michel Poulain.
Ces deux amis qui ont appartenu au T.C.V. lors de sa création ont apporté au club, dans des domaines bien différents, beaucoup de bonnes choses et ont donné beaucoup de leur temps.

Parlons de Bernard. Il s'inscrivit en 1985 et tout de suite participa au jeu qu'il adorait et auquel il s'adonnait à fond mais aussi aux autres qu'il pouvait rencontrer et il ne manquait pas une occasion de participer aux soirées que le club organisait.
Mais en dehors de cette activité, il prit une part très active à nos chantiers de nettoyage mais surtout de construction et d'entretien.
Serrurier de profession et manuel particulièrement doué, il réalisa toutes les fermetures du bungalow qui résistèrent aux nombreuses tentatives d'intrusion et résistent encore, mais aussi pour les courts, combien de fois il a répondu présent lorsqu'il s'agissait de réparer une porte ou une serrure dégradée.
Sa générosité était grande et en plus, cela l'amusait Il aimait rendre service et regrettait de ne plus pouvoir jouer.
Merci Bernard de tout ce que tu as fait pour le T.C.V. et pour nous.

Quant à Michel, il s'engagea dans cette aventure qu'était la réalisation des tennis dès 1983. Il travailla au sein du bureau alors composé de Denise Laborde-Milaa, Bernard Bachet, Nicolas Ceraudo, Jean-Pierre Marsault et moi-même, à l'élaboration du projet des deux premiers courts qui furent réalisés en 1985.
Nous fûmes caution solidaires d'une partie du prêt nécessaire au financement. Il resta au bureau près de vingt ans, mais s'intéressait de loin à la marche du T.C.V.
Un grand merci à lui aussi.

Nous devions de rendre hommage à nos deux amis, qui pour bon nombre d'entre nous resterons longtemps dans nos cœurs.

Si les associations sont le lieu de rencontre, cette aventure du T.C.V. fut beaucoup plus que cela : elle créa des liens entre beaucoup de participants qui, non contents de pratiquer leur sport préféré, y venait rencontrer leurs amis et partager leurs joies.
Les anciens joueurs que je rencontre, me parlent avec beaucoup de plaisir et aussi de regret de cette époque. C'est maintenant aux jeunes de continuer à donner vie à ce club.

Pierre Champion

Expressions Villaronnes

Quand on a, comme moi pendant 38 ans, enseigné l'Histoire à des collégiens de 3ème, l'étude de la Seconde Guerre Mondiale a été rendue plus « vivante » grâce à des témoignages recueillis çà et là, auprès de la famille ou au cours de rencontres de la vie. Aujourd'hui, ce sont deux habitants de Villiers, Denise et Roland Wouters, qui nous relatent ce qu'ils ont vécu ce 8 mai 1945 alors qu'ils étaient bien jeunes. Voici leur témoignage, nous les remercions pour ce retour en arrière qui, bien sûr, ne se fait pas sans une émotion réelle !

Michèle Ferré professeur d'Histoire Géographie à la Chapelle la Reine de 1972 à 2006.

COMMEMORATION DU 67ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

En ce matin du 8 mai 2012, une quarantaine de personnes était présente devant le monument aux morts pour célébrer la victoire des alliés sur les nazis.

Madame le Maire a lu le message du ministre des Anciens Combattants rappelant avec émotion la déportation des Juifs, celle des résistants, les otages fusillés, et également la « relève » et le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire).

Enfants et adolescents de cette époque, âgés maintenant n'ont pas oublié.

Certains matins, en arrivant au collège, plus de professeur de gym ou d'anglais. Partis où ? (arrêtés ou cachés car Juifs ou autres).

Les Allemands, ayant besoin toujours de plus de main d'œuvre instaurèrent la « relève ». Pour un travailleur volontaire partant en Allemagne, devait revenir un prisonnier de guerre, ce qui n'a pas toujours été le cas, leur bureau d'embauche était journellement caillassé.

La main d'œuvre n'étant pas suffisante, le S.T.O. fut instauré. Les jeunes nés en 1921-1922 durent partir en Allemagne précipitamment. Ainsi, les normaliens de Versailles, se retrouvèrent à Stettin, avec ceux de Lyon, Paris, Bordeaux et d'autres. Ils furent dispersés pour bâtir le mur de l'Atlantique. Certains jeunes purent se cacher à la campagne, dans les fermes, les bois. Ces « réfractaires » furent recherchés par les gendarmes, souvent peu zélés.

Mais le 8 mai 1945 fut une journée extraordinaire. A Paris, par un temps magnifique, sur les Champs-Elysées, les gens riaient, s'embrassaient dans une bousculade indescriptible au son des musiques militaires. Le soir et les jours suivants, il y eut des bals dans les rues. A Villiers, les cloches sonnèrent allègrement toute la journée, les hommes se relayant pour tirer sur la corde, afin d'animer la cloche, se laissant remonter par l'oscillation. Et nous, les enfants de les envier.

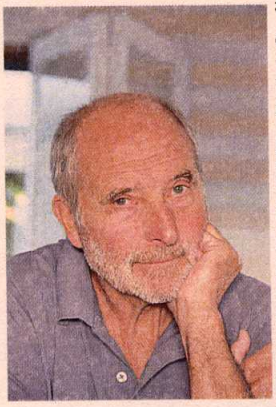
En ce jour de liesse, finie la peur des bombardements, les défilés et chants quotidiens des soldats allemands dans les rues.
Oubliés, l'inquiétude permanente, les jours sombres de l'occupation.
La joie était partout, cette joie que malheureusement ne purent partager ceux qui ne sont jamais revenus.

LA PLAGE DE VOS VACANCES…COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS LUE !

A la demande de Paul Beauvais, nous publions le texte ci-dessous qui présente l'auteur et son recueil de nouvelles.

Des « culs nus » aux chiens errants, en passant par les accros du tennis pong, personne n'est épargné… même pas vous !

Contis, cette petite bourgade des Landes sur la côte atlantique, n'a pas trop changé depuis 50 ans avec sa plage immense qui s'étend à l'infini. Ici, la vie s'égrène



au fil des marées et des odeurs de pinède.
Les vacanciers, Paul Beauvais, accompagné de Pascal, son gendre, et de Daphné, sa fille, les a surveillés, épiés, pistés, traqués sur toute la longueur de la plage, à toutes les heures de la journée : « au risque d'y laisser notre peau sous les brûlures du soleil au troisième degré ou mordus par un chien pas vraiment errant, coursés par des mécréants qui n'aimaient pas le rouge de mon maillot de bain, jaloux des abdos de mon gendre ou du sourire éclatant de mes filles. »
Le but est avant tout de vous faire passer un bon moment et de vous amener le sourire aux lèvres en vous disant après avoir regardé à gauche et à droite : merde, mais ils ont raison !

Paul Beauvais, résident de Busseau depuis 35 ans, a survolé le monde en tant que steward, défilé pour les plus grands quand il était mannequin, tourné en tant qu'acteur avec Delon, Belmondo, Gabin, Ventura et Claudia Cardinale.
Il a même construit et dirigé avec un ami, pendant 20 ans, l'hôtel préféré des stars dans les Hautes-Alpes, dirigé le casino d'Hossegor et fondé une radio libre. Au fil de ses activités, il a appris à observer ceux qui l'entourent. Alors quand les femmes de sa vie trouvent à Contis le paradis de leurs vacances sur ce petit bout de l'Atlantique, il fait ce qu'il a toujours fait : marcher et observer … et tout noter sur ses carnets de plage !
A l'occasion de la sortie de son recueil de nouvelles, Paul Beauvais dédicacera son livre dans la salle communale de Larchant, 17 rue de Chouard, autour d'un verre de vin et de quelques cochonnailles, samedi 16 juin de 18 h à 20 h. « Carnets de plage », original, impoli et plein d'humour, sera en vente sur place au prix préférentiel de 12 € et sur le site internet de l'éditeur : www.premedit.net. Ainsi qu'en librairie (Marion à Nemours et Michel et l'Oiseau Migrateur à Fontainebleau).

Suite à l'inauguration des travaux de l'église de Villiers, nous avons sollicité Nelly Amiot pour publier le texte de la présentation historique qu'elle a faite ce jour-là. Les deux premières parties ont été publiées dans les Plume-Tambour n°56 et 57 de 2012

HISTOIRE DE L'EGLISE DE VILLIERS-SOUS-GREZ (3ème et dernière partie)

8) Le mobilier de l'église

Le retable du XVIIe



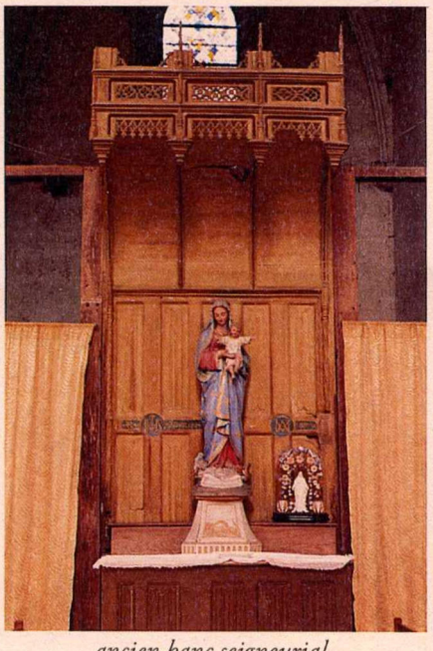
Chevet et retable

C'est suite aux prescriptions du concile de Trente (1545-1563) que l'on édifie des retables dans les églises.
Le retable de Villiers est constitué de trois toiles peintes enchâssées dans des boiseries et dressé au chevet de l'église. Le déplacement et la reconstruction du maître autel sont notés par le curé Jacques Desprez en décembre 1691. Il est réalisé dans le style classique Louis XIV avec quatre colonnes cannelées surmontées de chapiteaux corinthiens et un fronton triangulaire avec trois têtes d'ange (l'une d'elles s'est cassée et a ensuite disparu récemment).
Le tableau central représente la lapidation de saint Étienne par Dupechez, il a été peint en 1742, c'est la copie d'une œuvre de Charles Lebrun. Le tableau signalé en très mauvais état en 1984 a été restauré en 1995. De chaque côté du tableau central, sont représentés à gauche saint Étienne en habits de diacre et à droite le saint secondaire de l'église, St Blaise en habits d'évêque. Des panneaux de bois de chaque côté du retable faisaient la jonction avec les murs sud et nord comme en témoignent des photos anciennes des Monuments historiques. Ces panneaux de bois masquaient partiellement à gauche du retable des inscriptions funéraires pour un Amiot en

1594 et un Cornillau en 1595.
Devant le retable, un autel ancien en bois peint.

La chaire du XVII^{ème}
Les chaires sont en usage depuis le XIII^{e} pour les prêches mais celle de Villiers daterait de 1673. Elle est décorée de trois panneaux sculptés : au centre le Christ, à gauche un évêque, St Blaise peut-être, à droite St Étienne. Le dais en bois a été cassé en 1958.

Les bancs seigneuriaux ou bancs d'œuvre des membres du conseil de Fabrique, ou stalles médiévales
Ces deux panneaux de bois avec un dais ressemblent aux stalles de la collégiale de Champeaux près de Melun. Ils sont ornés de sculptures gothiques au sommet et de plis de serviettes en façade. Ils ont été transformés en autel au XIX^{e}, ce qui a vraisemblablement évité leur disparition au prix d'une transformation.
Le panneau peint en jaune avec l'inscription religieuse IHS –MA – et R. Nivelon 1673, était avant 1958 l'autel de saint Joseph avec une statue de saint Joseph, statue aujourd'hui disparue. Il faut noter que René Nivelon inhumé le 22 juin 1690 dans l'église de Villiers, était jardinier du Roi et garde des plaisirs de Sa Majesté et maître du mail du château de Fontainebleau, organisateur des jardins et des fêtes du roi Louis XIV à Fontainebleau.



ancien banc seigneurial transformé en autel de la Vierge

Le panneau peint en bleu avec des étoiles dorées sur le ciel était l'autel dédié à la vierge Marie et portait une statue en plâtre de Notre Dame du Sacré Cœur de 1875, statue qui fut emmenée en 1958 dans la chapelle provisoire et ainsi préservée. En 1963, l'autel bleu étant en grande partie dévasté, la statue de la Vierge fut remise sur l'autel de Saint Joseph qui avait perdu sa statue …
Ces deux panneaux de bois, vraisemblablement des stalles médiévales transformées en autel ont été classées Monuments historiques en 1967.

Les statues
Deux statues en plâtre, importantes, sur colonne piédestal, représentent Jeanne d'Arc et Sainte Thérèse de Lisieux, elles sont placées de chaque côté du retable. Elles datent vraisemblablement du début du XX^{e} siècle quand ces deux saintes ont été canonisées en 1920 et 1925. Dans la piscine est placée une statue de Saint Étienne, patron de la paroisse, statue en plâtre peint de style sulpicien. Sur une console de bois, près du clocher, on trouve une petite statue d'aspect très brillant du sacré Cœur de Jésus statue qui, dans mon souvenir, ne faisait pas partie du mobilier de l'église en 1958.
Il ne faut pas oublier sur le mur nord le grand crucifix avec statue de plâtre doré sur croix de bois.

L'autel
Depuis 1965, le prêtre devant officier face aux paroissiens, il a été placé au centre du chœur, un bel autel en bois sculpté dont j'ignore la provenance.

Je terminerai cette relation de l'histoire de l'église par une anecdote qui m'a été racontée par un « ancien » du village.

Le feu à l'église pour les besoins d'un film
Vers environ 1934, un film a été tourné dans l'église de Villiers. Des fumigènes avaient été installés et il fallait éteindre le feu. Les pompiers arrosaient l'église avec leurs lances reliées à la pompe à bras. Les gamins du village (dont Raymond Purseigle) et d'autres personnes alimentaient la pompe avec des seaux d'eau. M^{me} Noret et Mme Jumel, deux femmes très pieuses, sont sorties de l'église enfumée, en tenant un crucifix et le tabernacle dans leurs bras et en disant « Ce n'est pas grave, on a sauvé Jésus ! ».
Le film devait être projeté aux habitants de Villiers mais ils ne l'ont jamais vu ! Espérons qu'un cinéphile averti saura retrouver ce film et que cette projection pourra enfin être faite aux Villarons descendants des acteurs de l'époque !

Nelly Amiot, décembre 2011

Documentation :
- Annales du Gâtinais tome XXIX, 1911
- registres du Conseil Municipal
- étude préalable à la finition de la restauration et à l'aménagement des abords de l'église par Jacques Moulin, architecte des bâtiments de France, mai 2005
- notice sur l'église de Villiers établie par l'association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine et l'association des Amis du patrimoine du canton de la Chapelle la Reine, 1994
- notes sur 54 fondeurs de cloches, document Archives départementales de Seine-et-Marne, cote AZ 3074
- journal paroissial le Bon Grain de mai 1958
- Villiers au début du siècle par la carte postale d'André Surget et Joël Poulain, 1998
- témoignage de Raymond Purseigle.



L'HOMME EN VOIE DE DISPARITION est le titre d'un livre de Théo Colborne publié en 1996. La conclusion en était : « De nombreux composés libérés dans l'environnement par les activités humaines sont capables de dérégler le système endocrinien des animaux, y compris l'homme » .

La notion de **perturbation endocrinienne** était née.

Infertilité

Moins de deux décennies plus tard, le constat est plus que confirmé :

.baisse de la qualité du sperme de moitié en cinquante ans,

.doublement des malformations génitales chez l'homme en vingt ans, hausse de l'endométriose

. et du syndrorme des ovaires polykystiques chez la femme…

Aujourd'hui, 15 % des couples français sont confrontés à l'infertilité.

Sont plus particulièrement mis en cause le Bisphénol A, certains phtalates, pesticides et composés polybromés et perfluorés.



Ces substances, présentes dans les plastiques, les cosmétiques ou les produits domestiques **imprègnent la quasi-totalité de la population mondiale.**

Elles n'agissent pas selon les règles de la toxicologie classique, sur lesquelles sont fondées les réglementations actuelles.

Ce n'est plus la dose qui fait le poison mais le moment du contact avec la substance.

La période de gestation est la période sensible.

L'effet peut être transgénérationnel.

Par exemple, l'exposition de rates « futures mamans » au Bisphenol A au même niveau que chez l'homme se traduit par une baisse de la fertilité chez les fils, petits-fils et arrière-petits-fils.

L'affaire du distilbène a mis en évidence ces mêmes effets : les enfants des femmes ayant pris ce médicament contre les fausses couches ont un taux plus élevé de malformations génitales. L'effet est amplifié chez les petits-enfants.

Il est urgent d'éliminer ces substances de notre environnement .

Source Réseau Environnement-Santé et Alternatives économiques

****

Poursuivons sur le thème présenté dans le précédent Plume-Tambour la

BIODIVERSITE DANS NOS JARDINS.

En cours de Sciences Nat' ou de Biologie, on nous enseignait la « **chaîne alimentaire** » . C'était à la fois linéaire, relativement simple et facile à visualiser : l'herbe nourrit le lapin qui nourrit le renard.

En réalité, c'est beaucoup plus complexe.

Une étude sur les animaux vivant sur le genêt à balai ou cytisus) dénombra sur un seul arbuste 19 espèces herbivores, 60 espèces d'oiseaux, coccinelles, araignées, musaraignes, blaireaux, guêpes et 66 espèces de parasites.

C'est pourquoi les écologistes ont remplacé l'expression « chaîne alimentaire » par « **réseau alimentaire** ou chaîne trophique».

La chaîne trophique est l'ensemble des relations qui s'établissent entre des organismes en fonction de la façon dont ceux-ci se nourrissent. Elle comprend des **producteurs** (algues, plantes qui produisent des feuilles, pollen, nectar et végétaux morts) des **consommateurs** primaires (herbivores, phytophages), des consommateurs secondaires (carnivores) et des **décomposeurs** (ou détritivores).

La structure est pyramidale : à son sommet les animaux les plus grands, à la base les plus petits et les plus nombreux.

Les oiseaux du jardin attirent l'attention du jardinier par leurs mouvements, leurs couleurs et leur chant. Cependant, ils ne représentent qu'une très infime partie de la biodiversité.

Dans la plupart des jardins, les souris sont plus nombreuses que les oiseaux !

Source Garden et l'Ami des Jardins

Katherine Moussaud

Ce Qui S'est Passé

Décibels de jour, décibels de nuit

En première partie de la soirée musicale du 28 avril, les élèves de L'IEFAR (Institut Européen de Formation aux Arts Rythmiques de Fontainebleau) ont proposé quelques morceaux du répertoire de pop-rock chantés avec fougue par deux voix féminines percutantes.
Suivait le jeune groupe Glao Blum, mené par Arthur Guillot avec Valentin Chausson, Marin Fouqué, Flop Guinet et François Labbouz qui a proposé de belles chansons à texte rock & folk dans un style très personnel loin des sentiers battus.
Enfin, le groupe Buzztown dont le premier album « Hit the road & play the blues » est sorti en 2010 a assuré la seconde partie en faisant entendre ses compositions aux sonorités blues mêlées de jazz, rock, funk.

Isa Mercure et Gilles Guillot



Concert Glao Blum



Concert IEFAR



Concert Buzztown

Roméo et Juliette



Mercutio Benvolio

Que de fougue, que de vie sur la scène du foyer les 25, 26 et 27 mai derniers !
Arthur Guillot et ses amis comédiens y jouaient *Roméo et Juliette* de Shakespeare. Merci à tous !



Sortie Giverny



Un grand merci à Nati Colas pour cette belle journée à Giverny ce dimanche 3 juin ! Tout le monde connait Monet pour sa peinture mais nous avons découvert les jardins et l'étang des nymphéas d'un amoureux fou de la nature et de ses couleurs. Autre découverte au musée des impressionnismes : l'œuvre de Maurice Denis. Deux absents ce jour-là : la pluie et le soleil mais l'amitié était au rendez-vous !



Les 12 et 13 mai à Villiers
3ème Salon du livre Jean-Paul Clément



Organisateurs :

Nati Colas, Gérard Colas, Isa Mercure, Gilles Guillot, Brigitte Delahaye Audrain, avec le concours de la municipalité, de l'Amicale villaronne et ses bénévoles.

Très grand succès. Nombreux visiteurs, vingt auteurs :

Jean-Christophe Rufin, Jean-Claude Grumberg, Catherine Armessen , Marie Borin, Olivier Bruhnes , Yves Dewulf , Michel Doré , Jean-Luc France Barbou, Neil Goodwinn, Françoise Henry , Caroline Hesnard , Denis Lachaud , Marie Le Gall , Pascale Mathex, Domino Milot, Jean-Claude Polton , Jean-Varoujan Sirapian , Laureen Topalian , Chantal Trubert, Anne-Zoé Vanneau , Adeline Wirth.

Et Janine Hérisson à qui la municipalité a rendu hommage pour l'ensemble de son œuvre de traductrice.

Libraire Michel





Librairie Marion























Evènements à Venir

Ateliers théâtre

La présentation du travail des Ateliers théâtre 7-12 ans et Ados de Villiers aura lieu le vendredi 22 juin à 20 h 30 au foyer rural de Villiers-sous-Grez.

English Workshop Sports Day

Les ateliers d'anglais « English Workshop » de l'Amicale villaronne se termineront le 4 juillet. Un voyage à Londres pour tous les enfants étant un peu coûteux et compliqué à organiser, nous avons décidé d'organiser nos propres mini jeux olympiques pour marquer l'évènement. Ceux-ci se dérouleront mercredi 20 juin, de 10 h à 12 h 30, à côté de la bibliothèque. Tous les élèves seront invités à participer à une série de jeux en équipes et **en anglais**. Il n'y aura pas de perdants et tous les gagnants (donc tout le monde) seront récompensés. Les enfants pourront aussi goûter à différents petits gâteaux anglais (pour bien former leur palais anglophone !) lors d'une collation.
Venez nombreux et apportez le soleil avec vous !

Jane Bonpaix (01 64 45 00 46)

Villaronnes, Villarons !

Comme chaque année l'association « A Vivre» vous propose, à la suite du spectacle de fin d'année, la kermesse qui aura lieu le 23 juin prochain dans la cour de l'école maternelle.
Pour cette édition, des nouveautés vous attendent, entre autre une balade en calèche offerte par M. Alain Champion pour chaque écolier de Villiers et Recloses.
Pour vous restaurer, barbecue et frites maison vous seront proposés dans une ambiance et un décor champêtres.

La buvette vous accueillera dès la fin du spectacle, et les jeux débuteront pour petits et grands enfants à 13 h3 0 !

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment agréable.

L'association A Vivre

Repas du 14 juillet

Comme tous les ans, le repas champêtre du 14 juillet aura lieu, au foyer rural, sous les tilleuls (si le temps le permet), à partir de 12 heures.
Le prix du repas est fixé à 12 € pour les adultes et 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.
Les réservations se feront auprès de madame Mireille Permanyer au 01 60 71 98 18 ou auprès de madame Denise Larchevêque au 01 64 24 27 85 jusqu'au 10 juillet.

Roger Magert

Nos joies nos peines

Mariage à Villiers
Lucie HYEST et James MONNEROT le 12/05/2012

Tous nos voeux de bonheur

Si vous ne souhaitez pas que vos évènements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

BIBLIOTHÈQUE

Les personnes désireuses d'emprunter des livres, un CD ou un DVD à la bibliothèque de Villiers, mais ne pouvant se rendre au foyer, peuvent se faire connaître à la mairie (01 64 24 21 03) ou auprès de Françoise Hubert (01 64 24 26 71). Un membre du CCAS ou un bénévole de la bibliothèque ira porter le ou les document(s) à domicile !

Un choix important leur sera proposé.

M. Ferré

Fanta Barrot, mariée, mère de trois enfants, propose ses services à votre domicile pour toutes activités concernant les enfants, les personnes âgées, handicapées, dépendantes.
Statut d'auto entrepreneur, paiement par chèque emploi service possible.
06 74 23 76 10 ou fanta.barrot@yahoo.fr

Agenda

Conseil Municipal

10/06 Elections Législatives 1er tour
17/06 Elections Législatives 2nd tour
25/06 Réunion du conseil
30/08 Réunion du conseil

Pratique

13/06 Collecte sélective
26/06 Ramassage des encombrants
27/06 Collecte sélective
11/07 Collecte sélective
25/07 Collecte sélective
08/08 Collecte sélective
22/08 Collecte sélective
05/09 Collecte sélective

Recréatif

16/06 Concert de Proquartet
14/07 Repas républicain, municipalité et amicale villaronne.
26/08 Brocante - Les Aînés de Villiers

http://villiers-sous-grez.fr

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Place des trois tilleuls
tous les jeudis à partir de 16h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h

vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredis**
départ «centre» 8h50
retour 11h00

Villiers-en-Bière, Carrefour 4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h10
«Croix-Lambert» 9h15
retour Villiers 12h15